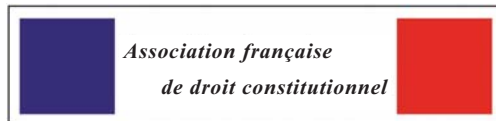


Colloque organisé par l'Association Louis Chatin pour les droits de l'enfant
et l'Association française de droit constitutionnel



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Entrée libre, inscription nécessaire auprès de

EFB Service de la Formation Continue
63 rue de Charenton 75012 Paris
mél : ifc-cab@efbparis.fr
Internet www.efb-formation-continue.com

L'enfant dans la constitution

vendredi 12 juin 2009

Grand'Chambre de la Cour de cassation

Création et phonographie, Franck LAPERRONNE - Cour de cassation
Production, service topographique de la Cour de cassation

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

président de séance
Henri-Claude LE GALL,
président de la Cour de justice de la République

14h Le statut pénal de l'enfant en droit constitutionnel

Le point de vue d'un constitutionnaliste

Bertrand MATHIEU,
professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, président de l'association française de droit constitutionnel

Les limites de la constitutionnalisation du droit pénal des mineurs

Christine LAZERGES,
professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, directrice de l'Ecole doctorale de droit comparé

9h30 Propos d'accueil

Vincent LAMANDA,
premier président de la Cour de cassation, président de l'association Louis Chatin
Jean-Louis NADAL,
procureur général près la Cour de cassation
Christian CHARRIERE-BOURNAZEL,
bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

président de séance
Jean-Pierre ANCEL,
*président honoraire de la 1ère chambre civile de la Cour de cassation,
vice-président de l'association Louis Chatin*

président de séance
Christophe PETTITI,
avocat à la Cour, secrétaire général de l'Institut des droits de l'homme

L'enfant est-il une catégorie constitutionnelle ?

Le point de vue d'une civiliste

Adeline GOUTENOIRE,
professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

Le point de vue d'un constitutionnaliste

Dominique ROUSSEAU,
professeur à l'Université de Montpellier I, membre de l'Institut universitaire de France

12h - 14h Déjeuner

Regards constitutionnels comparés sur le statut de l'enfant

Le statut constitutionnel de l'enfant dans la jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis

Fernand MÉLIN-SOUCRAMANIEN,
professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, secrétaire général de l'association de Droit constitutionnel

Le statut de l'enfant dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Frédéric SUDRE,
professeur à l'Université Montpellier I

Conclusions

Bernard VATIER,
ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris, vice-président de l'association Louis Chatin